

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LEZE ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 11/2017

OBJET : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) de la communauté de communes Lèze Ariège.

L'an deux mille dix-sept et le 31 janvier à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 25 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs René AZEMA, Jean-Pierre BASTIANI, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Bertrand COURET, Jean DELCASSE, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Floréal MUNOZ, François NOWAK, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Alain PEREZ, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN,

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Danielle TENSA.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Madame Sylvie BOUTILLIER donne procuration à Nadine BARRE, Madame Carole LAFUSTE à Bertrand COURET, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, Monsieur Sébastien VINCINI à Serge BAURENS.

ABSENTS NON EXCUSES : M. GILABERT Nicolas, Mme Joëlle TEISSIER

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Alain RIVELLA a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient de constituer, conformément à l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, une commission d'appel d'offres (CAO).

Il précise que cette commission est composée du Président de la communauté de communes ou de son représentant, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Après avoir procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, arrête la composition de la commission d'appel d'offres à intervenir pour la durée du mandat des conseillers communautaires comme suit :

Président : Monsieur Serge DEMANGE, 1^{er} Vice-Président de la communauté de communes

Membres titulaires

Nom	Prénom	Commune
AZEMA	René	Auterive
PACHER	René	Auragne
REMY	Jean-Louis	Cintegabelle
TISSEIRE	Bernard	Le Vernet
ZDAN	Michel	Grazac

Membres suppléants

Nom	Prénom	Commune
BLANCHOT	Dominique	Beaumont sur Lèze
LACAMPAGNE	Patrick	Esperce
MUNOZ	Floréal	Lagardelle sur Lèze
PASQUET	Wilfrid	Mauressac
RIVELLA	Alain	Grépiac

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS